

lisses furent obligés d'aider à leurs voisins ; très-peu de colons purent labourer leurs terres bien que la saison fut extrêmement favorable pour cet objet. Le printemps arrivé, des pluies continuelles retardèrent jusqu'au mois de juin, le labourage des terres, de sorte que les colons se trouvèrent dans la nécessité d'ensemencer leurs champs dans la seconde moitié du mois de juin. On sait l'été froid que nous avons eu. Cependant, au commencement de septembre, les quelques grains semés en mai étaient mûrs ; encore trois semaines de temps favorable et les colons du Saguenay avaient une récolte abondante. Mais l'époque ordinaire des gelées du 12 et 13 septembre, qui causent beaucoup de dommage aux jardins dans les environs de Québec, lut à peine sensible dans le Saguenay ; en quelques endroits seulement les feuilles de patates furent atteintes, les grains n'avaient pas souffert.

La gelée du 15 fut plus forte, et, pour comble de malheurs, elle fut suivie de pluies abondantes qui continuèrent presque sans interruption toute la seconde partie de septembre et tout le mois d'octobre. Les grains, attendris par le froid, se gâtèrent même sur pied, tandis que par un temps sec ils auraient seulement terni et diminué de grosseur. Les pois étaient arrachés lors de cette gelée et promettaient une récolte abondante. La pluie les fit germer et pourrir sur le champ. M. Blair, de la Grande Baie, en a aussi perdu deux mille minots parfaitement mûrs, mais qu'il n'avait pas eu le temps d'engranger. Pour donner une idée de l'étendue du désastre dont souffre le Saguenay, je ne citerai qu'un fait : Un habitant du canton Chicoutimi qui comptait devoir récolter 200 minots de blé, s'est donné le trouble de battre tout son grain ; il a recueilli deux minots de blé, et quel blé !

J'ai vu moi-même, dans les mois de mai, juin, septembre et octobre, des terres unies littéralement couvertes d'eau. Les terres basses du lac St. Jean ont été inondées pendant plus d'un mois ; la plus grande partie du chemin de front de la paroisse de la Pointe-Blene a été détruite. La Rivière Chicoutimi a excédé de cinq pieds son niveau ordinaire. Les pluies excessives et les retards causés par l'incendie de 1869, voilà les véritables causes de la détresse actuelle du Saguenay.

Cette détresse est-elle bien grande ? Au dire de personnes qui ont eu des rapports fréquents avec les colons de tous les cantons, le malheur de cette année est plus que celui de l'année dernière parce qu'il atteint immédiatement à la suite des pertes énormes de l'incendie de 1869. La misère est si grande que l'un des zélés curés des environs du Lac St. Jean m'écrivait, en décembre, qu'il y avait lieu d'être surpris que des gens si pauvres, si malheureux, ne se fissent communistes.

Si j'avais des doutes sur la valeur des terres du Saguenay et sur la nature favorable du climat, je n'hésiterais pas un instant à dire qu'il faut arrêter le courant d'émigration qui s'y porte, ne plus ouvrir de chemin de colonisation et même prendre les moyens de soustraire la population qui habite ce territoire à de nouveaux malheurs, en la dirigeant vers d'autres parties du pays possédant un meilleur climat ou même vers les États de l'Ouest ; car pourquoi établir des colons là où l'on sait que tôt ou tard ils devront en être chassés par la famine. Mais l'expérience de vingt années, pendant lesquelles j'ai résidé dans le Saguenay, a pu me convaincre pleinement que nulle part dans le pays le sol est de meilleure qualité, et que le climat est aussi chaud sinon plus chaud que celui des environs de Québec. Les établissements formés sur une longueur de 100 milles à une profondeur des bords du St. Laurent de 175 milles, les 350 milles de chemins ouverts par les colons eux-mêmes, les centaines de milles acres de terre défrichées, les onze paroisses régulièrement organisées, et tous ces grands travaux exécutés par la classe la plus pauvre de notre population, par les émigrés que le gêne a chassés des paroisses du St. Laurent, et nonobstant, à ma connaissance, trois incendies désastreux ; voilà des faits qui prouvent qu'il n'y a pas lieu de désespérer de l'avenir du Saguenay, qu'au contraire la population de 18,000 personnes qui s'y est établie, dans un si court espace de temps, a des chances réelles de prospérité.

Après ces quelques considérations que j'ai cru nécessaires d'exposer pour calmer les appréhensions d'un certain nombre de personnes, la question importante qu'il s'agit de résoudre

est celle des secours. Des personnes généreuses, dont j'ai été à porté plus que tout autre d'admirer le dévouement et l'extrême libéralité, lorsqu'en 1869 je leur ai tendu la main en faveur des malheureux incendiés du Saguenay, m'ont offert de souscrire de nouveau pour l'achat de grains de semence. Les dons des particuliers seront sans doute accueillis avec la plus grande gratitude, mais après les collectes considérables faites en 1869, collectes qui se sont élevées à \$46,000 en argent et à la valeur d'au moins \$80,000 en grains, farine, et divers effets, je ne crois pas que cette année il soit convenable de recourir encore à la bourse des particuliers pour rencontrer les besoins des milliers de colons du Saguenay. Il faut un moyen expéditif et sûr d'obtenir les secours nécessaires. L'habitant auquel on donnera gratuitement 4 ou 5 minots de grains de semence sera sans doute très heureux de recevoir un tel secours ; mais sa position ne sera-t-elle pas meilleure, pouvant semer 25 minots ? Or, qui peut prêter l'argent pour procurer du grain à dix paroisses, ou à environ 2,000 habitants ? Sera-ce un particulier qui fournira ainsi, disons \$20 par habitant ou \$40,000 à la population de ces dix paroisses. Certainement non.

Le Gouvernement seul peut faire un tel prêt, sans perdre même un denier des intérêts que ses dépôts lui rapportent dans les banques. Ce moyen me paraît le seul praticable et j'espère que le gouvernement prouvera en le mettant en pratique qu'il veut sincèrement le succès de la colonisation. Sans secours directs de la part du Gouvernement, il faut de toute nécessité, qu'une partie de la population laisse le comté. Ceux qui ne sèmeront pas ne pourront trouver de l'ouvrage pour les occuper pendant toute l'année, et en supposant même qu'ils en auraient suffisamment pour soutenir leurs familles, ils n'auront pas plus les moyens d'ensemencer leurs terres l'année prochaine. Leur pauvreté sera plus grande, car s'ils ne récoltent pas cette année ils ne pourront conserver leurs animaux. La conséquence inévitable est donc une ruine complète, la famine ou l'exil. Pourra-t-on remplacer les colons actuels par des colons étrangers plus robustes, plus énergiques ? Je le demande à tous ceux qui ont vu à l'œuvre ces courageux colons qu'ont dirigés sur le Saguenay les paroisses des comtés de Charlevoix, de Kamouraska, de l'Islet, de Montmorency, de Québec, de Portneuf.

J'ai remarqué, en commençant, que la perte de cette année est plus considérable que celle causée par l'incendie 1869 parce qu'elle porte exclusivement sur les choses essentielles à la vie, sur les articles d'alimentation. Je crois être bien au-dessous de la réalité en estimant à \$500,000 les dommages éprouvés sur la récolte de blé, de pois et d'orge.

P. A. TRAMBLAY.

Québec, 26 février 1872.

Petite chronique

M. Joseph Sirois cultivateur à Ste. Anne de la Pocatière vient d'être élu à l'unanimité préfet du Comté de Kamouraska. Nous félicitons cordialement le Conseil de Comté d'avoir su faire un choix aussi judicieux.

M. Sirois est depuis longtemps connu par son dévouement et sa science pratique. Sans être ce que l'on pourrait appeler un savant, il a mieux que cela : un jugement plus qu'ordinaire et un esprit d'entreprise dont il a donné des preuves en maintes occasions.

La connaissance parfaite qu'il possède des lois et règlements municipaux le mettent en état de remplir les devoirs de sa charge à la satisfaction de tous.

Son esprit d'entreprise, ayant maintenant un champ plus vaste, ouvre au Comté de Kamouraska une ère de progrès qu'il n'a pas encore connue.

La consommation aux Etats-Unis Cette maladie fait de grands ravages aux Etats-Unis, principalement dans les villes manufacturières. Il faut remarquer que la généralité des cas sont de consommation acquise et non héréditaire. C'est en s'attendant dans les fabriques de coton, en respirant les miasmes des acides et des huiles corrompues que les pauvres jeunes